## 6129/18 LIMITE

## ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018** 

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 21 février 2018 Enregistré à la Présidence du Sénat le 21 février 2018

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

**Décision d'exécution du Conseil** mettant en œuvre la décision 2013/255/ PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de la Syrie

E 12819

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des Affaires européennes.